

Matériel de sauvetage pour les eaux courantes

Information pour une meilleure
sécurité sur les rivières



Urgence
112

Bon à savoir

Les tronçons de rivière que l'on ne connaît pas devraient être explorés avant la course afin de savoir à l'avance où se situent les éventuels dangers, les accès à l'eau et les sorties. Il est recommandé d'étudier au préalable une carte des eaux ou un guide des rivières et de demander conseil auprès de personnes adeptes de sports nautiques chevronnées.

Toujours respecter la charge utile du bateau et ne jamais la dépasser (objets transportés inclus): un bateau surchargé peut couler et représenter un danger pour les personnes à bord.

Ne jamais attacher les bateaux entre eux car ils deviennent impossibles à manœuvrer et peuvent se coincer au niveau de piliers de ponts ou être pris par d'autres obstacles et, au pire des cas, chavirer. Les personnes ne doivent pas non plus s'attacher au bateau, en raison du risque de noyade.

Il est important d'inscrire ses coordonnées sur le matériel afin que les secours puissent rapidement savoir si des personnes sont portées disparues ou non.

Les bateaux perdus sur les eaux doivent être annoncés aussi rapidement que possible à la police. Les personnes qui se sont tirées elles-mêmes d'une situation d'urgence doivent immédiatement s'annoncer à la police. Cela permet d'éviter des actions de recherches et de secours.

Il est recommandé de toujours porter, dès le début, un gilet de sauvetage ou une aide à la flottaison. En effet, souvent, ils ne peuvent plus être enfilés à temps.

Il faut toujours prendre soin de la nature et ne jamais laisser de traces. Les détails concernant les prescriptions figurent dans la loi et l'ordonnance sur la navigation intérieure.

Nageuses et nageurs

Les nageuses et nageurs bien entraînés peuvent aussi être surpris par l'eau froide ou par des courants. Ne jamais quitter les enfants des yeux. Ne jamais nager en solitaire.

Personnes ne sachant pas nager:

Prudence sur les rives abruptes, lors de remous, de courants et de contre-courants. Il est recommandé de ne pas se rendre en eau profonde.



Matériel de sauvetage

Recommandation:

1x aide à la flottaison par personne, par exemple bouée airbag

Porter une combinaison en néoprène pour se protéger contre l'hypothermie



Engins de plage

Articles de détente flottants gonflables formé d'un compartiment à air d'un seul tenant (y compris îlots/animaux)

Consignes d'inscription:

Le nom et l'adresse de la propriétaire / du propriétaire ou de la détentrice / du détenteur doivent être inscrits. Il est recommandé d'ajouter le numéro de téléphone.



Matériel de sauvetage

Recommandation:

1x moyen de sauvetage par personne, par exemple gilet de sauvetage avec col, gilet de sauvetage gonflable ou aide à la flottaison



Engins de sports nautiques

Bateaux de compétition à l'aviron, kayaks, canoës, rafts, stand-up paddle et autres engins semblables

Consignes d'inscription:

Le nom et l'adresse de la propriétaire / du propriétaire ou de la détentrice / du détenteur doivent être inscrits. Il est recommandé d'ajouter le numéro de téléphone.



Matériel de sauvetage

Obligation:

1x aide à la flottaison par personne

Flottabilité:

Poussée hydrostatique
d'au moins 50 newton
selon la norme EN ISO
12402-5:2006 et
SN EN 393:1994



Bateaux pneumatiques

Bateau composé de plusieurs compartiments à air séparés, d'une longueur jusqu'à quatre mètres, sans tableau arrière fixe ni fond rigide

Consignes d'inscription:

Le nom et l'adresse de la propriétaire / du propriétaire ou de la détentrice / du détenteur doivent être inscrits. Il est recommandé d'ajouter le numéro de téléphone.



Matériel de sauvetage

Obligation:

1× moyen de sauvetage par personne, par exemple, gilet de sauvetage avec col (le gilet de sauvetage gonflable est reconnu) ou bouée de sauvetage

Flottabilité:

Poussée hydrostatique d'au moins 75 newton



Police cantonale bernoise

Waisenhausplatz 32

3011 Berne

police.be.ch/police-de-la-navigation

401.321